



## CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre du mois de février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SERRIÈRES-DE-BRIORD, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Daniel BÉGUET, Maire.

**Présents** : Valérie BERNARD, David RENAUD, Denise VOLLAT, Mohammed BARBOUCHA, Tom CHRISTIN, Christine CHURY, Laure DE FILPO, Sandrine MARILLET, Mathieu MONTESINOS, Corinne SABONNADIÈRE

**Absents représentés** : Serge BOURDIN donne pouvoir à Daniel BÉGUET, Thierry LADREYT donne pouvoir à David RENAUD, Pierre MENUT donne pouvoir à Valérie BERNARD

**Absente** : Bérangère LUCI

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus. Tom CHRISTIN est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil Municipal approuve, à 14 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2021.

### POINT SUR LES TRAVAUX

#### **Démolition du silo**

Les travaux pour la démolition sont terminés.

Les parcelles étant en zone non constructible, un parking sera créé sur celles-ci et des toilettes sèches identiques à celles de la zone verte seront installées. La décision a été prise de ne pas goudronner le parking et dans l'immédiat de ne pas installer de barrières en bordure de la voie.

Un aménagement urbain avec la mise en place de tables et de bancs sera étudié par un conseiller municipal.

### **Rue de la Vallée Bleue – Extinction nocturne de l'éclairage public**

Monsieur le Maire indique que des travaux sont nécessaires pour l'extinction nocturne de trois points lumineux situés dans la rue de la Vallée Bleue. De plus, ces points sont vétustes.

Une étude de modernisation sera proposée par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain.

### **Mise en place d'un pigeonnier contraceptif**

Un pigeonnier contraceptif sera installé, au cours du mois de mars 2022, dans l'enceinte du Stade Jean Christin.

Monsieur le Maire indique qu'un contrat de location et d'installation assorti d'une mission de gestion a été conclu pour une durée de 8 ans.

Préalablement à l'installation de ce pigeonnier, des travaux de maçonnerie seront nécessaires. Les employés communaux seront chargés de ces travaux.

### **Camping du Point Vert**

Différents travaux sont à réaliser :

- L'installation de bornes solaires supplémentaires est nécessaire notamment pour sécuriser la zone de rassemblement. Un devis a été réceptionné et a été validé.
- Des arbres seront à abattre, les employés se chargeront de ces travaux.
- Des travaux pour la mise en conformité de l'aire de jeux sont nécessaires.
- Des travaux de plomberie seront également à prévoir : remplacement de douches.

### **Place de la Mairie**

Des travaux d'élagage sont prévus à partir du 07 février 2022. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux. Afin de faciliter ces travaux, une nacelle et un broyeur seront loués.

Un arbre sera abattu car celui-ci menace de tomber.

### **Projet de centrales photovoltaïques sur la Commune**

Il est rappelé que la Compagnie Nationale du Rhône étudie actuellement un projet de centrales photovoltaïques au sol sur le domaine concédé CNR de la Commune.

Deux sites sans contraintes environnementales pourraient accueillir ces centrales.

Les études d'impact sont en cours. En cas de réalisation, la Compagnie Nationale du Rhône proposera un financement participatif.



## **Grande Rue : Aménagement suite à une démolition**

L'aménagement de l'espace devra être réalisé avec notamment la mise en place d'une murette. Des devis ont été demandés.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Présence médicale**

Afin de faire face à l'absence du médecin généraliste, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Bugey Sud assure des permanences téléphoniques pour aider les patients à obtenir des rendez-vous avec des professionnels de santé sur le territoire Bugey Sud et propose plusieurs possibilités de consultation sur le secteur.

### **Commission de la Communication**

#### Bulletin municipal

Le bulletin municipal est en cours de distribution.

L'impression de ce bulletin a été reportée car certains annonceurs ont dû être relancés à plusieurs reprises.

#### Projet d'installation d'un panneau lumineux

Une société spécialisée dans la fabrication de panneaux lumineux a fait parvenir une proposition. Cette société sera rencontrée prochainement.

#### Commission cantine

Les représentants des communes partenaires et les parents des trois groupes scolaires se sont réunis le jeudi 27 janvier 2022.

Suite à différentes remarques, le règlement intérieur sera rectifié afin d'être validé lors de la prochaine réunion de la commission. Il pourra ainsi être applicable à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022.

Suite aux travaux d'acoustique réalisés, il est indiqué que le résultat de l'isolation phonique ne semble pas probant. La société ayant réalisé ces travaux sera contactée afin d'établir des relevés après travaux et d'y remédier si le résultat n'est pas conforme aux attentes.

### **Commission d'action sociale**

#### Repas des personnes âgées de plus de 70 ans

Suite au souhait émis par certains membres de la commission, une réunion sera programmée début mars 2022 afin de choisir le traiteur et l'animation pour le repas du 11 novembre 2022.

Au cours de cette réunion, le contenu du colis à distribuer en fin d'année sera également étudié.

### **Collecte sélective en bacs individuels**

Il est rappelé que la Commune a été tirée au sort lors d'une commission déchets de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain avec les Communes de BÉNONCES et de VAUX-EN-BUGEY pour expérimenter la mise en place de bacs individuels à couvercle jaune. Ces bacs seront destinés à la collecte des emballages et papiers à recycler, en lieu et place des sacs jaunes actuels.

Cette expérience débutera au cours du dernier trimestre 2022.

### **SR3A – Syndicat Rivière Ain Aval Affluents**

Le Syndicat Rivière Ain Aval Affluents organise une promenade commentée « A la recherche des traces du castor » le mercredi 23 février 2022.

### **Site du Point Vert**

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a inscrit le site du Point Vert comme site d'intérêt touristique.

Les étudiants en charge d'une pré-étude sur le devenir du site ont réalisé une enquête qui servira aux propositions d'aménagement futur.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 29 mars 2022 à 20 heures